

Montreuil, le 10 janvier 2020

Monsieur le Ministre,

Nous avons bien reçu votre invitation à une réunion bilatérale le mardi 14 janvier prochain à 11H00 et nous vous en remercions.

Vous indiquez que cette réunion se situerait « *dans le cadre de la concertation sur le projet de réforme des retraites* » précisant le calendrier et les thématiques de la concertation ainsi que l'étude des premiers cas type.

Comme vous le savez, notre confédération revendique le retrait du projet de réforme universelle par point. Elle l'a réaffirmé au Premier ministre aujourd'hui, au lendemain d'une journée de grève et de manifestations massives pour exiger le retrait de la réforme. Ce mandat est bien entendu partagé par notre fédération.

Ainsi, comme nous avons déjà eu l'occasion de vous l'indiquer, nous ne participerons pas aux discussions qui viseraient à aménager dans l'Education nationale une réforme que nous rejetons dans sa globalité car elle supprime les 42 régimes de retraite, dont le Code des Pensions Civiles et Militaires.

Vous nous avez informés que vous souhaitiez ouvrir des discussions et négociations sur les salaires.

La FNEC FP-FO considère que ce sujet est d'une brûlante actualité.

Pour la FNEC FP-FO, les revendications salariales sont légitimes et le rattrapage du pouvoir d'achat des personnels de l'Education nationale plus que jamais nécessaire.

Elles ne sauraient être liées et conditionnées à l'acceptation de tout ou partie du projet de réforme des retraites.

Ce préalable entendu, la FNEC FP-FO serait tout à fait disposée à échanger avec vous et porter ses revendications en matière de revalorisation salariale pour les personnels.

Le 14 janvier étant un jour de grève interprofessionnelle, nous souhaiterions alors qu'une nouvelle date puisse être proposée pour cet échange.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Clément POULLET
Secrétaire Général de la FNEC FP FO

